

## Le génie végétal pour maintenir les berges des cours d'eau en Guadeloupe

Le conseil régional a en charge la protection des biens et des personnes aux abords des cours d'eau, localement la réponse est classiquement des ouvrages de génie civil en béton ou via des poses de gabions. S'ils répondent à l'objectif de sécurisation ces ouvrages ne sont pas sans conséquence sur le fonctionnement des écosystèmes.

Le Parc National / Réserve de biosphère de la Guadeloupe propose donc une réponse alternative en explorant les potentialités fonctionnelles des ripisylves locales qui favorise également le maintien des fonctions biologiques des corridors écologiques que sont les rivières entre l'amont et l'aval.

Le projet a démarré depuis 2016. La première phase a consisté à déterminer d'une part les essences végétales pouvant servir au génie-végétal et d'autre part à définir une typologie des rivières afin de déterminer quels types d'essences végétales sont adaptés à quels types de rivières.

Les résultats de cette phase ont permis d'identifier 30 espèces végétales, arbres, arbustes, herbes, lianes possédant à priori les propriétés mécaniques au maintien des berges.



La seconde phase, qui doit démarrer à compter de mars 2018, consistera à :

- vérifier que les 30 espèces pré-sélectionnées possèdent les propriétés mécaniques au maintien des berges. Cette vérification se fait par les chantiers pilote (in situ) et en milieu contrôlé (ex situ).

Les chantiers pilote sont choisis avec la région, mais surtout en accord avec le propriétaire riverain. Les cours d'eau pressentis sont Rivière Lézarde, Rivière Anceneaux

- développer des techniques de génie végétal adaptées au territoire et à en faire la promotion auprès des riverains privés des cours d'eau qui souhaitent sécuriser leur parcelles.

Elle reposera donc sur le confortement des techniques, d'une part et d'autre part sur un important volet de pédagogie et de communication. Il y aura également un échange avec les pépiniéristes pour définir les protocoles de culture de ses espèces pour la production en routine dans le cadre de la livraison des essences lors des travaux en génie-végétal.

## En résumé :

### **Objectifs écologiques**

- Améliorer la biodiversité et les fonctions écologiques des berges des cours d'eau aménagés.
- Augmenter les connaissances sur le fonctionnement des rivières et sur la végétation rivulaire du territoire Guadeloupéen.
- Déterminer et mettre en culture les espèces sauvages autochtones favorables au maintien des berges.
- Définir des techniques de génie-végétal adaptées aux conditions locales (végétation spécifique, fortes crues).
- Développer des techniques mixtes qui associent matériaux minéraux et végétaux vivants lorsque le génie végétal pur est insuffisant.
- Remplacer à moyen terme les techniques dites de BTP génie-civil par des techniques de génie-écologique quand les conditions le permettent.

### **Objectifs sociaux**

- Améliorer la gouvernance par une concertation poussée entre les différents acteurs publiques et privés à l'amont de la mise en place des chantiers pilotes : police de l'eau, office de l'eau, collectivités territoriales, parc national de la Guadeloupe, riverains, prestataires privés, etc
- Mettre en cohérence les politiques publiques de protection de berge pour une meilleure prise en compte de l'environnement
- Former les associations d'insertion travaillant déjà sur l'entretien des rivières (comme bèl rivyé péyi ou l'association Parc et Jardins) à des techniques de restaurations en partenariat avec l'entreprise choisie
- Améliorer l'attractivité et la qualité paysagère des berges des cours d'eau

### **Objectifs économiques**

- Créer un nouveau métier sur le territoire
- Augmenter l'offre des pépiniéristes en termes d'essences végétales

Développer une filière locale de génie écologique